



GUIDE DE BIENVENUE DE L'ANIMATEUR



SCOUTS[®]
du Canada


MON GROUPE SCOUT

Unité		Site web	
Groupe		Courriel	
District		Page Facebook	
Jour et heure de rencontre		Code permanent-SISC	
Lieu de rencontre			


PERSONNES RESSOURCES

	Nom	Téléphone	Courriel
Animateur			
Animateur			
Animateur			
Animateur			
Animateur			
Chef d'unité			
Chef de groupe			

MON DISTRICT

Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Courriel : _____
 Site web : _____
 _____

L'ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

7331, rue Saint-Denis
 Montréal (Québec) H2R 2E5
Téléphone : 514 252-3011
Sans frais : 1-866-297-2688
Courriel : infoscout@scoutsducanada.ca
Site web: scoutsducanada.ca
 [Association des Scouts du Canada](https://www.facebook.com/AssociationdesScoutsduCanada)


MA BOUTIQUE EN LIGNE

<http://boutique.scoutsducanada.ca/>

MON COMPTOIR SCOUT

Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Courriel : _____
 Site Web : _____

ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT (OMMS)

Suite 3 17^e étage, Menara Sentral, Vista
 150 Jalan Sultan Abdul Samad
 Brickfields, 50470 Kuala Lumpur, Malaisie
Téléphone : +60 (3) 2276 9000
Courriel : worldbureau@scout.org
Site web : <http://scout.org/fr>
 [World Organization of the Scout Movement - WOSM](https://www.facebook.com/WorldOrganizationoftheScoutMovement-WOSM)

PRÉSENTATION ET HISTORIQUE DU MOUVEMENT

Mission, Loi et Promesse	5
Structure de l'organisation	6
Historique du mouvement	7

LE RÔLE DES BÉNÉVOLES

Tâches principales	8
Leadership chez le bénévole	10
Cycle de vie de l'adulte	12
Entente d'implication	13
Grille d'entretien pour l'évaluation des bénévoles	14
Ma démarche de formation	17

PROGRAMME ET PÉDAGOGIE

Méthode scout	20
Une année remplie de projets : le VC(I)PRÉF	22
PICASSO pour le développement des jeunes	24
Pédagogie par branche	26
Grandes lignes d'une réunion type et attitude de l'animateur	28
Programmes, brevets et reconnaissances	29

RESSOURCES BÉNÉVOLES

L'ABC de l'uniforme	32
Système d'information des Scouts du Canada (SISC)	33
Centre de ressources et communications	34
Service offerts au Centre national et Fondation nationale des scouts	35

POLITIQUES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Protection des jeunes et code de conduite	37
Gestion du risque et assurances	40

BIENVENUE À L'ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

Merci beaucoup de votre implication chez les scouts. Ce guide de bienvenue a été conçu pour vous appuyer et vous guider tout au long de votre expérience, afin que celle-ci soit des plus plaisantes et enrichissantes. Le guide constitue un outil de référence qui regroupe les informations et les ressources essentielles à votre arrivée dans le monde du scoutisme en tant que bénévole.

La force du scoutisme repose en grande partie sur l'engagement de bénévoles comme vous. Ce sont quelque 4500 bénévoles qui rendent possible l'accomplissement de la mission de l'Association des scouts du Canada, celle de promouvoir et de soutenir le développement de la jeunesse. Si votre rôle de bénévole est bénéfique pour les jeunes, il l'est également pour vous : il est prouvé qu'être bénévole permet d'augmenter le sentiment de réalisation de soi et d'acquérir de l'expérience personnelle et professionnelle reconnue. Le bénévolat est également l'occasion de faire la connaissance de nouvelles personnes qui partagent les mêmes passions que vous et qui ont envie d'offrir de leur temps pour accompagner les jeunes dans leur développement.

L'Association des scouts du Canada vous est très reconnaissante et vous souhaite une expérience des plus enrichissantes.

LISTE DE VÉRIFICATION DES PREMIÈRES ACTIONS À POSER :

- **Se conformer à la procédure de vérification d'antécédents judiciaires puisque la protection des jeunes est la priorité de l'ASC**
- **Compléter le formulaire d'inscription**
- **Entreprendre une démarche de formation appropriée**



MISSION, LOI ET PROMESSE

Les valeurs du scoutisme sont inscrites à même la Loi et la Promesse, inspirées des écrits de Baden-Powell. On peut qualifier les valeurs scoutées de valeurs universelles : loyauté, justice, partage, respect de l'environnement, tolérance, inclusion, solidarité, fraternité, détermination, optimisme, indépendance et responsabilité.

LA MISSION

La mission de l'Association des scouts du Canada est de promouvoir et de soutenir le développement intégral des jeunes canadiens francophones afin qu'ils atteignent leur plein potentiel comme individus, comme membres de leurs communautés et comme citoyens qui jouent un rôle actif dans la société.

LA LOI SCOUTE

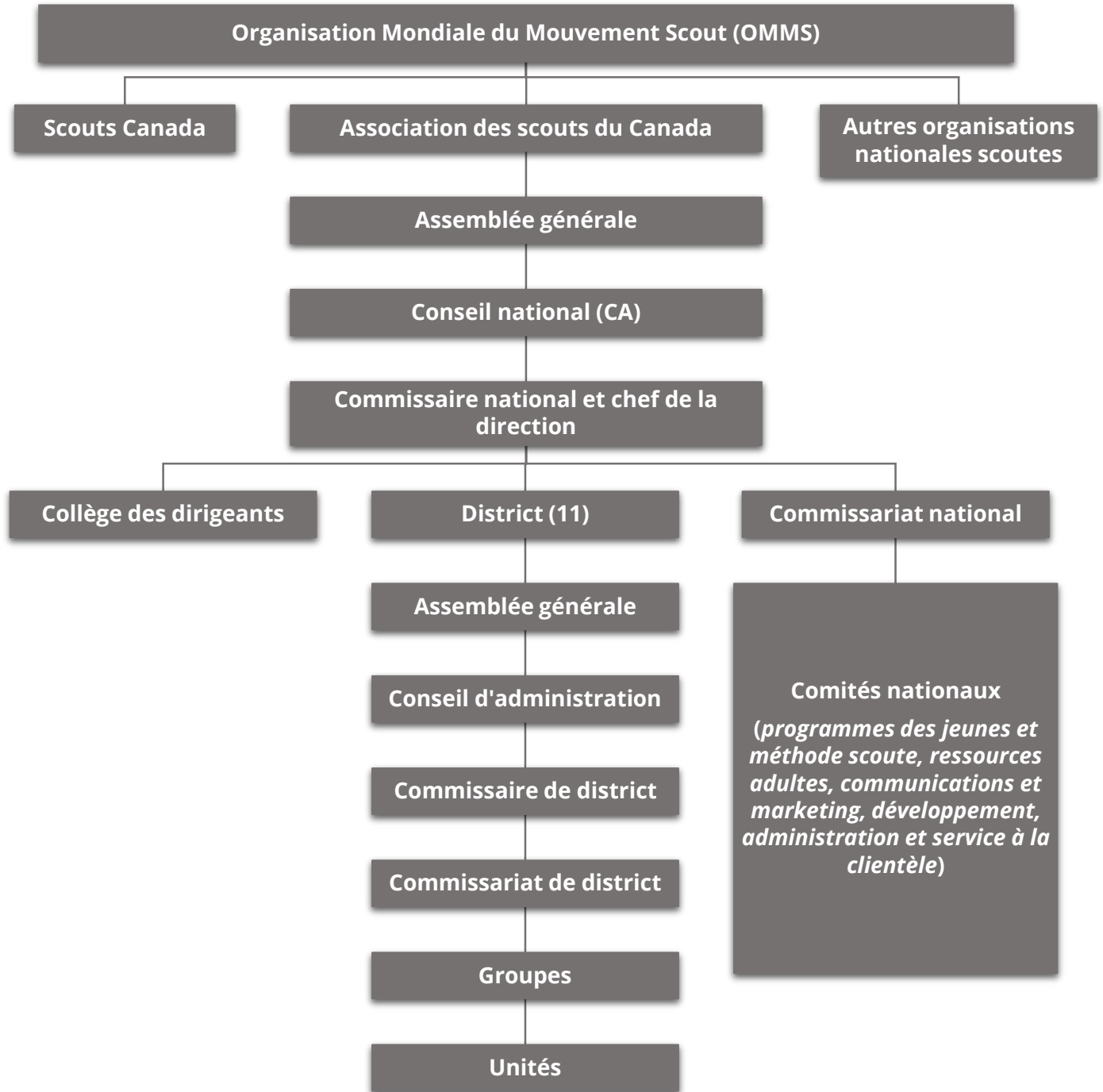
- 1 – Le scout mérite et fait confiance.
- 2 – Le scout combat pour la justice.
- 3 – Le scout partage avec tous.
- 4 – Le scout est frère de tous.
- 5 – Le scout protège la vie.
- 6 – Le scout fait équipe.
- 7 – Le scout fait tout de son mieux.
- 8 – Le scout répand la joie.
- 9 – Le scout respecte le travail.
- 10 – Le scout est maître de lui-même.



LA PROMESSE

La Promesse est généralement prononcée à compter de l'âge de 11 ou 12 ans. Chaque scout est invité à prononcer sa promesse au moment où il le juge opportun. Il prépare le texte de sa promesse en relation avec le code de valeurs qui lui est proposé et dans un langage adapté à son âge.

STRUCTURE DE L'ORGANISATION



HISTORIQUE DU MOUVEMENT

On doit le succès du scoutisme à son fondateur, Lord Robert Baden-Powell né le 22 février 1857, en Angleterre. Ce dernier, après sa brillante carrière militaire, décida de «transformer l'art d'apprendre aux hommes à faire la guerre, en art d'apprendre aux jeunes à faire la paix ».

Au cours de la guerre des Boers, où il s'est particulièrement illustré, Baden-Powell rédige un livre sur l'observation et la vie dans le bois, appelé *Scouting* ou *L'art des éclaireurs*. Une fois rentré en Angleterre, B.-P. constate que son livre, qui était d'abord destiné aux jeunes soldats, a obtenu un succès phénoménal auprès des clubs de loisirs.



C'est ainsi qu'en 1907, il décide de faire un premier camp scout expérimental. La grande réussite de ce camp le pousse, en 1908, à réécrire son ouvrage qui deviendra *Scouting for boys* : le tout premier livre du Mouvement scout. Dès ce moment, Baden-Powell se dédie totalement au scoutisme et voyage à travers le monde pour encourager les jeunes de partout à devenir scouts.

LE SCOUTISME AU CANADA

Le Canada compte exceptionnellement deux organisations scouts nationales reconnues par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) : l'Association des scouts du Canada (ASC) et [Scouts Canada](http://www.scouts.ca/)¹.

Cette spécificité est entérinée par une entente appelée *Ensemble-Together*, signée par l'Association des scouts du Canada et Scouts Canada, en 1967. À l'époque, l'ASC devait exclusivement offrir ses services aux francophones catholiques.

Aujourd'hui, les deux organisations nationales sont toujours indépendantes. Les clientèles de l'ASC et de Scouts Canada ont bien sûr toutes deux évolué, elles sont maintenant multiculturelles et multiconfessionnelles. Les deux organisations travaillent aussi de concert sur de nombreux dossiers et entretiennent un comité permanent de collaboration.

L'Association des scouts du Canada c'est :

Près de 11 000 jeunes
Quelque 4500 bénévoles

Le plus grand mouvement jeunesse au monde!

Quelque 40 millions de membres
Dans plus de 160 pays

¹ <http://www.scouts.ca/>

C'est à travers les animateurs que le scoutisme s'adresse aux jeunes. Le rôle principal de l'animateur est d'encadrer les efforts des jeunes. L'animateur prend les jeunes au sérieux et met à profit son expérience en les aidant à choisir leur aventure, à l'organiser et à la réaliser jusqu'au bout.

TÂCHES PRINCIPALES

- ✓ Veiller à la sécurité et à la protection des jeunes en tout temps;
- ✓ Participer aux réunions de l'unité et participer à la vie de groupe;
- ✓ Maintenir une bonne communication et des relations constructives avec les parents des jeunes (Mettre à profit les parents qui manifestent l'intérêt de s'impliquer);
- ✓ Participer à la gestion financière et matérielle de l'unité;
- ✓ Acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires afin de bien remplir son rôle d'animateur;
- ✓ Appliquer le programme des jeunes selon la pédagogie de branche qui s'applique à l'unité, ce qui signifie :
 - Accompagner les jeunes dans leur progression personnelle;
 - Utiliser les éléments de la méthode scout;
 - Participer à la planification, à l'organisation, à la réalisation et à l'évaluation de chaque activité de l'unité, dont les camps.



AUTRES TÂCHES

Ces tâches peuvent être acquittées par le chef d'unité, le chef de groupe, des gestionnaires et/ou un groupe d'animateurs, la structure variant d'un groupe à l'autre.

- ✓ Veiller au recrutement, à l'accueil et à l'intégration des jeunes et des bénévoles;
- ✓ Veiller à une répartition judicieuse des tâches dans l'équipe d'animation;
- ✓ Veiller à l'application des politiques et du code d'éthique de l'Association;
- ✓ Superviser l'application du programme des jeunes;
- ✓ Assurer la liaison entre l'unité, le groupe et les autres instances du Mouvement;
- ✓ Participer à la gestion financière et matérielle de l'unité et du groupe;
- ✓ Entrer les coordonnées des animateurs et des jeunes dans le Système d'information de l'Association des scouts du Canada (SISC);
- ✓ S'assurer que tous les bénévoles se conforment aux procédures de vérification des antécédents judiciaires (VAJ);
- ✓ Voir à ce qu'un calendrier des activités soit élaboré;
- ✓ S'occuper des communications internes et externes (réseaux sociaux, communiqués de presse, relations avec la communauté, etc.).



LEADERSHIP CHEZ LE BÉNÉVOLE

Être animateur chez les scouts demande du leadership, mais pas n'importe quel leadership!

Les animateurs scouts **aident, motivent et soutiennent** les jeunes alors que ces derniers développent leur confiance en soi, qu'ils se découvrent, qu'ils socialisent avec leur entourage et qu'ils entreprennent des actions pour le changement.

À l'Association des scouts du Canada, la relation de leadership se base sur un partenariat entre l'animateur et les jeunes. Cette forme de partenariat permet à l'animateur de s'assurer que **le jeune soit responsable de sa propre expérience d'apprentissage**, en l'aidant à découvrir ce qu'il est capable de faire de façon autonome.

Nous croyons fortement en la **capacité des jeunes**, en leur potentiel. Nous voyons plus loin que ce qu'un jeune peut faire maintenant, en encourageant la découverte et l'apprentissage qui résultent des efforts. Il est ainsi primordial de laisser l'opportunité aux jeunes de faire les choses, de leur permettre d'explorer et d'apprendre par eux-mêmes. Il faut bien sûr rester vigilant et s'assurer que les actions des jeunes s'effectuent dans un cadre sécuritaire.



Le **partenariat adulte-jeune** privilégie le support et le conseil plutôt qu'une relation hiérarchique. L'adulte doit être directif sur les procédures et le cadre des décisions (système des équipes, valeurs, cadre) mais non-directif sur le contenu (activités, vie de groupe, règles de vie commune) qui est laissé aux décisions des jeunes.

Il est important de trouver **le bon niveau de défi** pour chaque jeune. Si le jeune a trop de responsabilités, il peut sentir une trop grande pression et être intimidé ; à l’opposé, si le jeune n’a pas assez de responsabilités, il peut devenir désintéressé. Il est ainsi préférable de laisser les jeunes travailler à leur propre rythme, de manière autodirigée et dans un but déterminé, plutôt que d’essayer de tout contrôler.

Le secret est d’impliquer les jeunes dans une tâche et de les **soutenir dans la prise de responsabilité** de leur apprentissage.



Voici quelques conseils pour vous aider à assumer votre leadership scout :

- Accompagnez le jeune dans son apprentissage et offrez-lui l’opportunité d’effectuer la tâche de façon autonome;
- Posez des questions directes aux jeunes pour les aider à développer leur propre analyse d’une situation;
- Encouragez et aidez les jeunes à explorer, de façon sécuritaire, des situations qui diffèrent de ce à quoi ils sont habitués : apprendre à partir de situations complexes aide les jeunes à grandir et à se dépasser;
- Soulignez les succès des jeunes!

CYCLE DE VIE DE L'ADULTE

NOMINATION ET ENTENTE

Lors de la nomination à un poste, le bénévole doit entrer ses informations dans le Système d'information de l'Association des scouts du Canada (SISC) et se soumettre aux procédures de vérification des antécédents judiciaires (VAJ).

Le bénévole et l'Association doivent signer ***l'entente d'implication*** (page 13). Cet engagement mutuel clarifie ce à quoi s'engage le bénévole et ce que l'Association offre à celui-ci en retour.



FORMATION ET SOUTIEN EN COURS DE MANDAT

La formation et le soutien doivent permettre au bénévole d'acquérir et de développer les compétences utiles à l'accomplissement de son mandat. La formation peut être formelle et informelle et se fait de façon continue avec un soutien permanent des pairs et de l'Association. Le soutien offert au bénévole est à la fois technique, pédagogique, matériel et personnel.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

L'évaluation permet de faire le point, par rapport aux objectifs fixés dans l'entente d'implication, et de voir si des modifications sont nécessaires. À chaque année, le bénévole est ainsi appelé à compléter une auto-évaluation (page 14). Le bénévole sera également évalué par un supérieur, ce qui donnera lieu à des discussions constructives basées sur des exemples concrets, dans le but d'améliorer l'expérience scout de l'adulte et des jeunes.

DÉCISION POUR L'AVENIR

La réflexion proposée par le cycle de vie de l'adulte permet d'identifier les options qui correspondent le mieux aux intérêts et aux compétences du bénévole et de l'Association. Celle-ci entraîne généralement un choix : le renouvellement du mandat, la réaffectation à une autre tâche pour un nouveau mandat ou le départ du bénévole. Autant le renouvellement que la réaffectation impliquent de refaire l'ensemble des étapes du cycle, dans un processus continu.

ENTENTE D'IMPLICATION (à renouveler chaque année)

Moi, _____ je m'engage à remplir
NOM DU BÉNÉVOLE
les fonctions de _____
TITRE DE LA FONCTION
au sein de _____
NOM DE L'UNITÉ, DU GROUPE, DU DISTRICT
pour un mandat s'étendant du _____ au _____
DATE DE DÉBUT DATE DE FIN

Mes principales responsabilités sont:

Exemple 1: Participer à la vie de groupe.

Exemple 2: M'impliquer dans le financement.

Mes principaux objectifs sont:

Assister à 90% des réunions.

Organiser une collecte de bouteilles.

Je m'engage auprès des membres adultes, des membres jeunes, de leur famille et de l'Association des scouts du Canada à m'acquitter de mes responsabilités dans le respect de la Loi, des valeurs, de la mission scout et des règles de l'Association.

Signature du bénévole: _____
DATE

En contrepartie, le groupe s'engage à vous offrir l'aide et le soutien nécessaire à l'exercice de vos responsabilités, notamment en :

Exemple : En vous payant les frais d'une formation. En vous offrant l'assurance responsabilité civile de l'Association des scouts du Canada.

Signature du chef d'unité ou de groupe: _____
DATE

Je m'engage à accompagner _____ dans son expérience, en lui fournissant les informations nécessaires à son cheminement et en répondant à ses questions.

Signature du parrain: _____
DATE

GRILLE D'ENTRETIEN POUR L'ÉVALUATION DES BÉNÉVOLES

INFORMATIONS

Nom du bénévole :

Fonction :

Nom de l'évaluateur :

Fonction :

Période couverte : (aaaa/mm/jj) _____ / ____ / ____ au _____ / ____ / ____

Date de la rencontre : (aaaa / mm/ jj) _____ / ____ / ____

L'objectif principal de cette évaluation est de favoriser la communication entre les bénévoles et leurs responsables, afin d'évaluer la satisfaction. Cela contribue également à clarifier les rôles, tâches et responsabilités des bénévoles et à identifier des besoins de formation et de perfectionnement. Il est suggéré de remettre la grille d'entretien en avance pour que le bénévole puisse s'autoévaluer. Ceci favorise la réflexion et les échanges. *Cette grille a été montée à titre d'exemple. N'hésitez pas à ajouter les compétences propres à votre groupe.*

L'ÉVALUATION C'EST L'OCCASION :

Pour l'organisme, d'actualiser ses besoins en bénévoles et/ou de modifier certains postes pour l'atteinte optimale de ses objectifs et de la réalisation de sa mission. Un moment d'échange permettant aux responsables des bénévoles de connaître les attentes des bénévoles et de réévaluer leurs stratégies pour motiver, responsabiliser et valoriser l'engagement bénévole.

Pour le bénévole, d'évaluer le développement de ses capacités, ses connaissances et ses aptitudes et de s'exprimer sur ses bons coups et les difficultés traversées, ainsi que des améliorations à apporter au service dans lequel il est engagé.

DÉMARCHE

Pour chacune des compétences identifiées, l'évaluateur se doit d'accorder une note de 1 à 5 selon la description ci-jointe. Cette note doit s'appuyer sur des exemples concrets observés au cours de la période d'évaluation. Ces exemples sont des comportements, actions ou décisions particulièrement efficaces ou inefficaces du bénévole. Le tout doit être effectué dans un esprit de renforcement positif et d'amélioration continue.

DÉFINITION DES NIVEAUX DE L'ÉCHELLE DE NOTATION :

1	La compétence ciblée est très peu développée . Le bénévole est incapable ou a de grandes difficultés à accomplir les tâches reliées à cette compétence. Un besoin de formation est essentiel.
2	La compétence ciblée est peu développée . Le bénévole réussit à accomplir les tâches avec certaines difficultés.
3	La compétence ciblée est développée . Le bénévole s'acquitte de façon adéquate de ses tâches grâce à une compétence suffisamment développée.
4	La compétence ciblée est très développée . Le bénévole, en raison d'une grande compétence, dépasse les attentes dans l'accomplissement de ses tâches. Le bénévole peut aider ses pairs dans l'accomplissement de leurs tâches requérant cette compétence.
5	Compétence maîtrisée . Le bénévole démontre une aisance exceptionnelle dans l'accomplissement des tâches liées à cette compétence. Les erreurs sont inexistantes. À l'aide des compétences requises, le bénévole pourrait dispenser une formation à ses pairs sur cette compétence.

1. <u>Respect du code de conduite et des procédures</u>	5	4	3	2	1
a) Comprend et applique le code de conduite du bénévole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Comprend et applique les procédures de l'ASC, du district et du groupe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

EXEMPLE : (Chaque bloc d'évaluation devrait être suivi d'un exemple concret)

Positif X **À améliorer**

Compétence (s) reliée (s) : 1B

Description de la situation :

L'animateur s'est assuré d'avoir des tentes pour les garçons, pour les filles et pour les animateurs lors du camp d'automne en empruntant des tentes aux parents pour compléter l'équipement du groupe.

2. Relations interpersonnelles (Avec les collègues, les parents, les jeunes)	5	4	3	2	1
a) Fait preuve d'écoute et d'empathie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Fait valoir ses idées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Fait preuve d'ouverture à la critique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Démontre des comportements courtois et respectueux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
e) Fait preuve de tact lors de ses communications	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f) Appui ses collègues dans leurs tâches	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

3. Planification et Autonomie	5	4	3	2	1
a) Démontre de la débrouillardise quand il fait face à une embuche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Est ponctuel aux réunions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Sait prendre des initiatives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Est capable de planifier et d'organiser (réunions, camps, jeux, menu, finances, matériel, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4. Forces

a) Quelles sont les forces du bénévole?

Discussion

Test gratuit sur les forces. Durée 40 minutes. Offert en Français.

Reconnu par les chercheurs en psychologie du travail.

<http://www.viacharacter.org/Survey/Account/Register>

b) Quelles tâches liées à ses forces aimerait-il faire? *Discussion*

5. Solutions adaptées aux points à améliorer. *Échange*

6. Niveau de satisfaction du bénévole dans ses fonctions

Commentaires et suggestions pour améliorer l'unité et le groupe

MA DÉMARCHE DE FORMATION

Afin de faciliter votre expérience en tant que bénévole, nous vous encourageons à suivre une formation correspondant à vos besoins.

Nous vous proposons une gamme variée de modules de formation accessibles dans votre dossier personnel sur le Système d'information des scouts du Canada (SISC). Ces modules sont pensés afin de s'adapter à vos disponibilités et à votre cheminement. La formation proposée tient compte de vos acquis, de votre expérience et respecte votre rythme de progression.

Ces modules peuvent être divisés en trois volets :

- ✓ Parcours d'animation
- ✓ Parcours de gestion
- ✓ Formations complémentaires et techniques

La réussite d'un certain nombre de modules mène à l'obtention de brevets de formation tels que le nœud de Gilwell, le foulard grège, le badge de bois et les nœuds de Cabestan.

LE DAFA

De plus, l'Association des scouts du Canada fait partie des associations agréées par le programme du Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA) qui offre des formations et soutient les animateurs, les formateurs et les gestionnaires qui œuvrent dans l'animation, en loisir et en sports. Le DAFA est donc intégré au cursus de formation de l'ASC. Le DAFA est reconnu par les municipalités et les camps du Québec. Pour en savoir plus, visitez le [site internet du DAFA](http://www.programmedafa.com)².

Pour entreprendre votre démarche de formation et déterminer le cheminement personnalisé qui vous convient, **contactez votre district**. Vous pourrez alors prendre connaissance du calendrier de formation et vous inscrire aux modules désirés. *Consultez la section de votre district.*



² <http://www.programmedafa.com>

SANTÉ ET SÉCURITÉ

1. Au moins une personne par unité doit avoir une carte valide de **secourisme général**.
2. Au moins une personne par unité doit avoir une formation en **activités d'hiver**.
3. Il est fortement recommandé qu'au moins une personne, par unité composée de jeunes de 11 ans et plus, ait une formation de **secourisme en milieu sauvage et éloigné**.



* Vous pouvez recevoir ces formations auprès de votre district ou encore auprès d'une organisation reconnue par la Croix-Rouge ou l'Ambulance St-Jean. Si vous possédez déjà une formation valide, vous devez en faire parvenir une preuve à votre groupe ou votre district.

SECTION DU DISTRICT -À VENIR-

PÉDAGOGIE

La pédagogie scout est un système d'éducation non formelle. Elle est la même pour tous les scouts, peu importe l'âge, et poursuit l'atteinte de la mission du scoutisme: promouvoir et soutenir le développement intégral des jeunes. La pédagogie est simplement adaptée en s'inscrivant dans un cadre symbolique différent selon les groupes d'âge et le contexte, mais les fondements demeurent les mêmes. Il faut donc garder en tête cette distinction entre pédagogie (la même pour tous) et cadre symbolique (adapté selon les groupes d'âge).

L'éducation non formelle se définit en opposition à l'éducation formelle, l'école. Elle présente l'avantage d'être volontaire et de placer les participants au cœur de la démarche éducative. Elle se fait par l'action.

La pédagogie est ce qui distingue les scouts d'un simple groupe de loisirs ou de plein air. Le scoutisme est beaucoup plus que des nœuds et des activités en plein air; le scoutisme est formateur et vise l'atteinte d'objectifs éducatifs afin de soutenir les jeunes dans leur développement.

MÉTHODE SCOUTE

La méthode scout se compose de sept éléments essentiels qui interagissent pour constituer un environnement éducatif riche, actif et attrayant. La promesse et la Loi sont au cœur de la méthode scout. Celle-ci comprend :

LA PROMESSE ET LA LOI

La Loi scout est une façon concrète et pratique de comprendre les valeurs du scoutisme. La promesse scout est l'engagement personnel de faire de son mieux pour vivre selon ces valeurs. Elle se fait devant un groupe de pairs quand on décide d'adhérer au Mouvement. La promesse et la Loi sont considérées comme un seul élément, car elles sont intrinsèquement liées.

L'APPRENTISSAGE PAR L'ACTION

Apprendre par l'action signifie se développer à partir d'une expérience personnelle au lieu de recevoir une instruction théorique. C'est une manière active d'acquérir des connaissances, des compétences et des attitudes nouvelles qui illustrent bien l'approche éducative pratique du scoutisme. L'apprentissage par l'action permet à chacun, dans la patrouille (ou l'équipe) scout, de s'engager dans le processus d'apprentissage et de s'en sentir responsable, avec l'aide de ses pairs et des bénévoles.

LE SYSTÈME DES PATROUILLES (Divisions de l'unité)

Le système des patrouilles est d'abord un mécanisme de coopération et de participation. Il se compose d'instances dont l'unité de base est la petite équipe de 5 à 8 membres, guidée par son leader. Au sein de cette équipe et d'une manière adaptée à leurs capacités, les scouts organisent leur vie de groupe, partagent les responsabilités et prennent des décisions. Ils collaborent également au fonctionnement de l'unité en désignant les acteurs impliqués dans la décision ou la construction des projets collectifs.

LE CADRE SYMBOLIQUE

Un cadre symbolique est mis en place pour exprimer les concepts que le scoutisme cherche à promouvoir. Le cadre symbolique s'appuie sur le goût des jeunes pour l'imagination, l'aventure, la créativité et l'invention. C'est un moyen pour donner du sens et de l'attrait aux activités tout en faisant comprendre les valeurs du scoutisme.

PROGRESSION PERSONNELLE

La progression personnelle vise à aider chaque individu à s'impliquer, de manière consciente et active, dans son propre développement. Elle permet à chacun de progresser à sa façon et à son propre rythme, d'acquérir plus de confiance en soi et de reconnaître les progrès réalisés. Le schéma de progression personnelle (série d'objectifs pour chaque tranche d'âge) est le principal outil utilisé pour soutenir cet élément de la méthode scoute.

NATURE

L'environnement naturel (forêts, plaines, mer, montagnes, déserts, etc.) offre un cadre idéal pour appliquer la méthode scoute et permettre le développement du potentiel physique, intellectuel, émotionnel, social et spirituel. Cela implique un contact constructif avec la nature en tirant parti au maximum des opportunités d'apprentissage uniques que recèle le monde naturel.

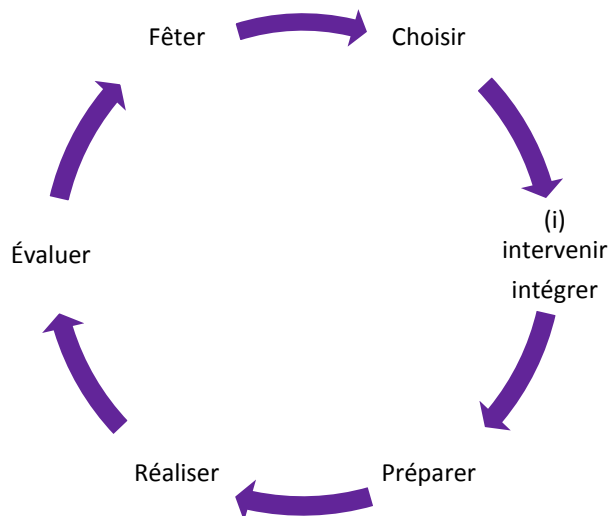
RELATION ÉDUCATIVE

Le scoutisme est un mouvement de jeunes, où les jeunes réalisent des activités avec le soutien des adultes. Le rôle des bénévoles dans le scoutisme est d'être des moniteurs d'activités, des éducateurs et des facilitateurs de la vie du groupe. En d'autres mots, ils sont les premiers émissaires, les porteurs et les gardiens du message scout. Baden-Powell résumait cette tâche en ces quelques mots : encourager le jeune dans ses efforts et lui suggérer la bonne direction à suivre.

UNE ANNÉE REMPLIE DE PROJETS : LE VC(I)PRÉF

L'année scout se divise en cycles qui correspondent généralement à trois, quatre ou cinq grands projets, qui se composent de plusieurs petits projets, et qui se terminent généralement par un camp.

Ceux-ci se déroulent selon un processus circulaire qui se répète. La durée et l'intensité de chaque étape varient selon les projets, mais aussi selon l'âge, la maturité et l'expérience des jeunes.



V pour **VOULOIR**

Le scoutisme repose sur l'adhésion *volontaire* de ses membres. Vouloir, c'est être prêt à s'engager en donnant de son temps et en mettant ses compétences et ses capacités au profit d'un projet collectif.

À cette étape, chaque jeune apprend à imaginer la finalité du processus, à exprimer ses idées et à établir des buts personnels.

C Pour **CHOISIR**

Le choix d'un projet se fait idéalement par consensus. Un bon choix rallie toute l'unité et engage chacun à prendre part à toutes les étapes.

Le choix d'un projet repose sur plusieurs facteurs : l'évaluation des forces et faiblesses du groupe, la disponibilité, l'expérience, les compétences techniques, le temps requis pour la préparation, l'équipement disponible, le coût, etc.

(i) pour **INTERVENIR, INTÉGRER**

Le (i), qui signifie intervenir et intégrer, fait référence aux responsabilités éducatives des animateurs. Leur intervention doit être stratégique, en faisant le pont entre la pédagogie par projet et la pédagogie par objectifs.

Intervenir et intégrer, c'est identifier les difficultés susceptibles d'être rencontrées dans la réalisation du projet et déceler les opportunités d'apprentissage. C'est aussi imprégner le projet des éléments de la méthode scout et intégrer les bonifications ainsi que les ajouts proposés par les animateurs.

P pour PRÉPARER

Le défi de cette étape est d'arriver à ce que chaque jeune prenne une responsabilité et mène à bien les tâches qui en découlent. Cela permet au jeune de se valoriser en prenant conscience de l'importance de sa responsabilité pour son équipe. Cette étape fait particulièrement appel à l'entraide et à la solidarité.

R POUR RÉALISER

La réalisation du projet, c'est l'aboutissement de tous les efforts préalables ; c'est le point culminant. À cette étape, il arrive qu'il y ait quelques embûches, notamment en raison d'un manque de préparation ou d'enthousiasme de la part de certains jeunes.

Les animateurs doivent tenter de susciter la participation de chacun, tout en proposant les ajustements nécessaires. Le tout doit se faire en accord avec la pédagogie du projet, c'est-à-dire en associant les jeunes aux décisions.

La réalisation est le moment idéal pour les animateurs d'observer les comportements des jeunes : volonté de progresser, intégration des valeurs du scoutisme, conscience de leur engagement, attitude face aux difficultés, à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.

É POUR ÉVALUER

« Même les expériences de haute qualité ne résultent pas en un apprentissage à moins d'être complétées par une réflexion de haute qualité. »³.

L'évaluation est probablement l'étape la plus importante dans le cycle du projet puisqu'elle fait ressortir toute la valeur éducative de l'expérience. Elle donne un sens aux expériences, en permettant de mieux comprendre les réussites et les échecs.

L'évaluation prend la forme d'une discussion et d'une réflexion structurée, où les jeunes peuvent s'exprimer, identifier les éléments à modifier et établir une voie à suivre pour eux-mêmes et pour le groupe.

F POUR FÊTER

La fête est un moment de réjouissance destiné à souligner les efforts de chacun et la réussite du projet. C'est également le point de départ d'un nouveau projet.

En célébrant ensemble une réussite, on se motive pour entreprendre de nouveaux projets. C'est ainsi que, sur le cercle de la pédagogie du projet, le *fêté* annonce un nouveau voulu, qui permettra à chacun de relever d'autres défis et d'aller plus loin dans sa progression.

³ D.P. Teschner and J. Walter, Beyond minimum competencies, in J. Miles and S. Priest (eds) Adventure Education (1990)

PICASSO POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Le scoutisme s'est donné le but explicite d'aider les jeunes à développer tout leur potentiel de manière à s'accomplir en tant qu'individus et à contribuer au développement de la société. Il prend en considération toutes les dimensions de la personne et, par conséquent, identifie plusieurs champs de développement.

L'Association des scouts du Canada a choisi de représenter sa proposition éducative par la mnémonique suivante :

- « Je » exprime l'idée de volontariat, d'autoéducation, de développement et d'engagement personnels, essentiels et propres au scoutisme.
- « Suis » exprime le savoir-être et « l'épanouissement complet de l'Homme dans toute sa richesse et dans la complexité de ses expressions et de ses engagements »⁴
- « PICASSO » est l'acronyme formé des premières lettres de chacun des champs de développement de la personne : Physique, Intellectuel, Caractère, Affectif, Spirituel et Social

JE SUIS
Pi**ca****ss****o**



⁴ Rapport de la Commission internationale sur le développement de l'éducation, UNESCO, 1972



LE DÉVELOPPEMENT **PHYSIQUE**

À travers les jeux et activités vécus au réseau des Exploratrices, Mégane peut développer de manière équilibrée ses sens, sa force, son endurance et sa souplesse. Elle intègre peu à peu l'activité physique et de saines habitudes de vie à son quotidien.



LE DÉVELOPPEMENT **INTELLECTUEL**

En sorties et en camps tout au cours de l'année, Matthew, 12 ans, a su démontrer de la curiosité et l'envie d'enrichir ses connaissances et compétences. Les obstacles rencontrés l'ont amené à faire preuve de créativité et d'innovation pour trouver des solutions.



LE DÉVELOPPEMENT DU **CARACTÈRE**

À sa troisième année chez les Routiers, Catherine a choisi de s'investir dans un projet de service auquel elle croit. Partagée entre les amis, les loisirs, le travail à temps partiel et les études, elle apprend à persévérer, à poser des choix de vie libres, fondés sur ses valeurs, en établissant et respectant ses priorités.



LE DÉVELOPPEMENT **AFFECTIF**

En préparant des entreprises avec son équipe de Pionnières, Gabrielle a appris à exprimer ses frustrations sans blesser ses amies. Ensemble, elles bâtissent et entretiennent des relations d'amitiés et de solidarité.



LE DÉVELOPPEMENT **SPIRITUEL**

Lors des préparations de rencontres avec son cercle des aventuriers, Samuel, 14 ans, a pu s'interroger et donner un sens à ses expériences personnelles. Il apprend à reconnaître et apprécier ce que la vie apporte.



LE DÉVELOPPEMENT **SOCIAL**

La meute où William est Louveteau a choisi de participer à un service dans la communauté pour contribuer à la rendre meilleure. En cherchant à être utile en abordant un réel problème, il a pu développer sa capacité à collaborer et coopérer pour trouver des solutions à des enjeux actuels.

PÉDAGOGIE PAR BRANCHE

Pour faciliter le développement intégral de chaque individu, le programme, la méthode et les activités sont divisés par tranches d'âge et par affinités, c'est-à-dire **par branches**. Les branches sont centrées sur des tranches d'âge axées sur les périodes clés de la vie et utilisent un cadre symbolique approprié.

**Toutes les branches peuvent être uniquement pour filles, uniquement pour garçons, ou mixte sauf les Hironnelles, les Exploratrices et les Intrépides qui sont uniquement pour filles.*

CASTORS

Âge : **7-8 ans**

Unité de base : **Colonie**

Division de l'unité : **Huttes**

Progression personnelle :
Niveaux de plongée



Le cadre symbolique des Castors est largement exploité: **Cartouche et Namor** sont deux castors en quête d'un élixir magique destiné à mettre fin à la pollution de la rivière qui maintient la vie de la colonie.

HIRONDELLES

Âge : **7-8 ans**

Unité de base : **Nichée**

Division de l'unité : **Bandes**

Progression personnelle : **Cycles**



Le cadre symbolique des Hironnelles est largement exploité: l'histoire thématique **Les aventures de Plume** fournit de nombreux éléments d'animation.

LOUVETEAUX

Âge : **9 à 11 ans**

Unité de base : **Meute**

Division de l'unité : **Tanières ou sizaines**

Progression personnelle :

Territoires de chasse ou pistes de jungle



Le cadre symbolique fait référence au **Livre de la jungle** ; il s'agit essentiellement d'une parabole de l'éducation du caractère.

EXPLORATRICES

Âge : **9 à 11 ans**

Unité de base : **Réseau**

Division de l'unité : **Sizaines**

Progression personnelle : **Circuit**



Le cadre symbolique fait référence à l'univers informatique et s'inspire d'un petit roman intitulé **Incroyable aventure dans le cyberspace**.

AVENTURIERS

Âge : **11 à 17 ans**
Unité de base : **Troupe**

Division de l'unité : **Patrouilles**
Progression personnelle : **Cuir**



L'exploration et la découverte du monde ainsi que la **transmission des acquis aux plus jeunes par les plus vieux** tiennent une place importante dans le programme.

ÉCLAIREURS

Âge : **11 à 14 ans**
Unité de base : **Troupe**

Division de l'unité : **Patrouilles**
Progression personnelle : **Labels**



L'implication des Éclaireurs dans la réalisation d'un **grand-projet** occupe une place importante dans le programme.

INTRÉPIDES

Âge : **11 à 14 ans**
Unité de base : **Club**
Division de l'unité : **Équipes**

Progression personnelle :
Missions



Chez les Intrépides, on exploite symboliquement le thème du **journalisme**.

PIONNIERS

Âge : **14 à 17 ans**
Unité de base : **Poste**

Division de l'unité : **Équipes**
Progression personnelle : **Cuir**



L'entreprise occupe une place importante dans le programme des Pionniers.

ROUTIERS

Âge : **17 à 25 ans**
Unité de base : **Clan**

Division de l'unité : **Équipes**
Progression personnelle : **Étapes**



Les activités de **service communautaire et le déplacement actif**, c'est-à-dire le voyage, le plein air et la réflexion, trouvent une place importante dans leur programme.

GRANDES LIGNES D'UNE RÉUNION TYPE ET ATTITUDE DE L'ANIMATEUR

Les réunions hebdomadaires doivent être **planifiées, dynamiques et doivent tenir compte des préférences des jeunes** (voir VC(i)PRÉF à la page 22).

Préparez vos réunions à l'avance et ayez **plusieurs activités en banque** dans l'éventualité où un jeu fonctionne moins bien, qu'un imprévu se présente ou simplement que la météo ne soit pas de votre côté. Les enfants plus jeunes ont d'ailleurs tendance à se fatiguer plus rapidement des activités.

Favorisez la **variété** ; diversifiez vos jeux, vos chansons, vos sorties, etc. En fait, il est bien d'avoir un équilibre entre stabilité et variété, c'est-à-dire qu'une réunion devrait respecter une **structure de base** établie qui revient chaque semaine, toutefois les activités qui s'inscrivent dans cette structure, elles, devraient se renouveler constamment. Donnez un **rythme** à vos réunions en alternant des activités plus calmes et des activités plus énergiques.

Allez jouer dehors le plus souvent possible, il n'y a pas de meilleur endroit pour dépenser son énergie et s'épanouir! **Le dynamisme de vos réunions a un impact direct sur la motivation des jeunes à s'impliquer, mais aussi sur le recrutement de nouveaux jeunes et la rétention des membres actuels.**

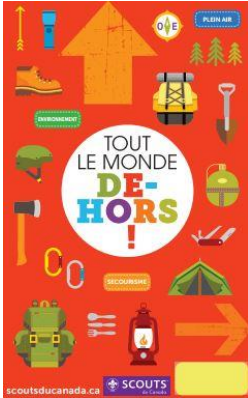
ASTUCES :

- Prévoyez des **réunions spéciales** de types sorties (piscine, patinoire, festival, etc.) ou fêtes (Halloween, Noël, etc.) ; les jeunes en raffolent!
- Soyez visibles dans votre **communauté**, impliquez-vous dans votre municipalité.

- ✓ **Travaillez en équipe** avec les autres animateurs et avec les jeunes de votre unité.
- ✓ Le **respect** doit guider vos actions, autant avec les jeunes, avec les autres animateurs, qu'avec les parents.
- ✓ **La protection des jeunes** est la priorité de l'Association des scouts du Canada et elle doit également être votre priorité.
- ✓ Impliquez les jeunes ; le scoutisme se fait **par et pour les jeunes**.
- ✓ En tant que bénévole dans le scoutisme, vous êtes **un modèle pour les jeunes**.

PROGRAMMES, BREVETS ET RECONNAISSANCES

TOUT LE MONDE DEHORS!



Tout le monde dehors! est un programme d'initiation au scoutisme simple, amusant et complet. C'est l'outil idéal pour faciliter la planification et l'animation de réunions, de camps et d'événements promotionnels. [Tout le monde dehors!](#)⁵ propose des activités diversifiées et faciles à suivre qui intéresseront les écoles et les centres de loisirs de votre région. Ce programme a été conçu pour faire rayonner le scoutisme auprès de nouvelles clientèles, mais également pour donner un bon coup de main aux animateurs scouts!

TOUJOURS PRÊT

[Le programme Toujours prêt](#) est un projet de formation et d'action communautaire en prévention des incendies. Il est basé sur un partenariat avec les services de sécurité incendie.

JOTA-JOTI



[Le Jamboree-sur-les-airs et le Jamboree-sur-internet \(JOTA-JOTI\)](#)⁶ ce sont deux événements simultanés de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) qui permettent à des jeunes scouts de plus de 160 pays de communiquer entre eux par l'intermédiaire de la radio à ondes courtes et d'internet.

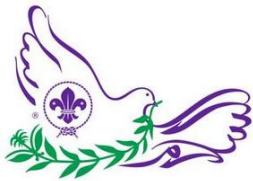
BADGE EN ENVIRONNEMENT DU SCOUTISME MONDIAL

[Le badge en environnement du scoutisme mondial](#) est un programme qui propose des outils, des ressources et des initiatives à tous les scouts du monde qui ont envie de travailler ensemble pour le bien de l'environnement.

⁵ <http://scoutsducanada.ca/tout-le-monde-dehors/>

⁶ <http://www.world-jotajoti.info/>

MESSAGERS DE LA PAIX



Messagers de la Paix

L'initiative des [Messagers de la Paix](#)⁷, lancée par le comité mondial du scoutisme, vise à encourager les millions de scouts qui s'investissent dans leurs communautés locales à partager leurs bonnes actions afin d'inspirer d'autres à s'impliquer. Les Messagers de la Paix comptabilisent les heures de services communautaires des scouts à travers le monde.

OURS POLAIRE

L'[Ours polaire](#) est un programme destiné à favoriser la participation des jeunes au camping d'hiver, à compter de 11 ans.

PLANÈTE SCOUTS

[Planète Scouts](#)⁸ est un comité à vocation internationale de l'Association des scouts du Canada qui s'assure que nos jeunes aient l'opportunité de s'ouvrir à de nouveaux horizons en interagissant avec des scouts du monde entier. Planète Scouts c'est : des rassemblements internationaux, des chantiers coopératifs, des correspondances avec des scouts d'outremer et bien plus encore.

SCOUTS DU MONDE

[Scouts du monde](#) est une initiative internationale qui a été lancée afin de préparer les jeunes adultes à une citoyenneté mondiale. Ce programme met l'accent sur trois thèmes principaux : la paix, l'environnement et le développement.

RECONNAISSANCES ET DÉCORATIONS



L'Association croit qu'il est important de reconnaître la valeur de l'engagement et le travail volontaire de chaque bénévole ainsi que les réalisations des jeunes par divers moyens.

[Les reconnaissances et décorations nationales](#)⁹ sont remises aux bénévoles et jaunes pour souligner, par exemple, leurs années de service, leur travail remarquable, leur service rendu, leur héroïsme, etc.

⁷ <http://scout.org/>

⁸ <http://scoutsducanada.ca/planete-scouts/>

⁹ http://scoutsducanada.ca/wp-content/uploads/2012/10/Guide_decos_2012.pdf

SECTION DU DISTRICT -À VENIR-

L'ABC DE L'UNIFORME

L'UNIFORME DES ADULTES

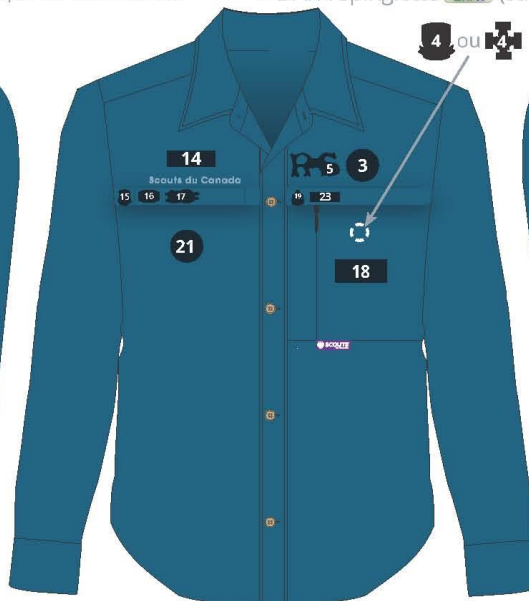
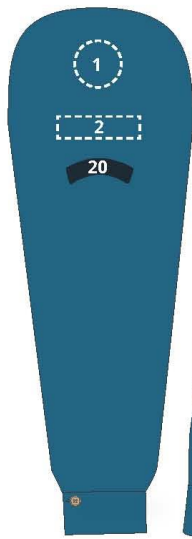


18 ans et plus À chaque changement de branche, les badges sont modifiés à l'exception des insignes du district et d'unité ou de groupe.

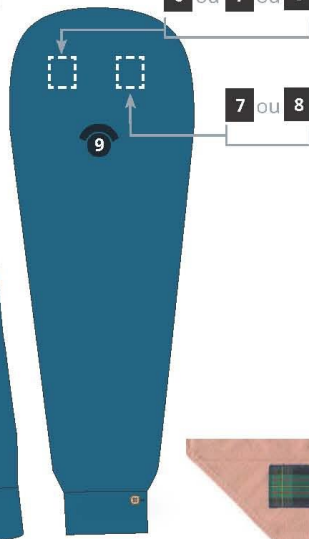
Description

- Chemise bleue
- Chandails à manches courtes assorti aux couleurs de l'uniforme
- Foulard de groupe ou des Scouts du Canada
- Nœud de foulard
- Pantalon gris foncé (anthracite) avec ceinture
- DAFA épinglette (sur le foulard)

Droite



Gauche



Insignes

	1	District
	2	Unité ou groupe
	3	Branche
	4	Promesse – insigne ou croix
	5	Montée
Scoutisme d'hiver		
	6	Activités d'hiver
	7	Camping lourd
	8	Camping léger
	9	Secourisme
	10	Nœud de Gilwell
	11	Foulard grège

	12	Collier deux bûchettes
	13	Collier quatre bûchettes
	14	Nom de personnage
	15	Fonction
	16	Nœud de cabestan bleu, vert ou mauve
	17	Nœud de tisserand
	18	Nœud de carrick
	19	Bouton de service
	20	Bande d'équipe
	21	Scout du monde
	22	Insigne spécial (Ex.: badges de solidarité, badges anniversaire, etc.)
	23	Médailles et décorations-cérémonies officielles

Sur la page Web [Comment porter l'uniforme¹](#), vous trouverez la charte des grandeurs, les fiches de chaque branche pour savoir où coudre les badges, la charte de l'uniforme civil et la foire aux questions.

SYSTÈME D'INFORMATION DES SCOUTS DU CANADA (SISC)

Le [Système d'information des scouts du Canada](#)¹⁰ est une base de données servant à la gestion des membres de l'ASC.

FONCTIONS DU SISC

- Inscription des membres adultes et jeunes;
- Le suivi de la progression des jeunes;
- La gestion de la formation des bénévoles (modules et brevets);
- La gestion des décorations des membres adultes et des jeunes;
- La facturation;
- L'envoi de courriel, la production de bottins, de listes, d'étiquettes et de reçus;
- La production de statistiques;
- La gestion de demandes de permis de camp;
- La gestion de bases de plein air;
- La gestion de calendriers d'activités.

VOUS ENREGISTRER AU SISC

1. Demandez votre code permanent à votre chef d'unité.
2. Rendez-vous à l'adresse <https://secure9.securewebexchange.com/asc-sisc.ca/districts.php>.
3. Cliquez sur « se connecter » en haut à droite.
4. Cliquez sur « obtenir un mot de passe ».
5. Ce dernier vous sera transmis par courriel.

STRUCTURE DU SISC ET INTERVENANTS

Le SISC se veut avant tout un système décentralisé qui s'adresse à tous les paliers de l'Association. Il offre des services à chacun des paliers et il compte aussi sur les responsables de chacun des paliers pour le maintien et la mise à jour des informations.

C'est tout d'abord au niveau de l'unité que commence l'inscription des membres. Après avoir fait le recensement de ses membres adultes et jeunes, le responsable d'unité doit enregistrer la progression des jeunes. Il peut aussi envoyer des courriels aux animateurs, aux jeunes et à leurs parents et produire des listes, des étiquettes et des reçus pour son unité.

Pour en savoir plus, consultez votre district qui offre une formation sur le fonctionnement du SISC, visitez les [guides du SISC disponibles en ligne](#)¹¹ ainsi que [les tutoriels](#)¹².

¹⁰ <https://secure9.securewebexchange.com/asc-sisc.ca/districts.php>

¹¹ <https://secure9.securewebexchange.com/asc-sisc.ca/guides.php?i>

¹² <http://scoutsducanada.ca/systeme-dinformation-des-scouts-du-canada-sisc/>

 CENTRE DE
RESSOURCES

Le [Centre de ressources](#)¹³ est un coffre à outils : vous-y trouverez tout ce dont vous avez besoin, que ce soit au sujet de l'animation, de l'uniforme, des communications et du recrutement, des assurances, des documents administratifs, des décorations ou encore du Système d'information des Scouts du Canada (SISC), toute l'information pertinente a été centralisée pour vous! Vous êtes à court d'idées de jeux et de chansons pour vos réunions? Consultez la section *animation* du Centre de ressources ; on a plein d'idées pour vous !

Dans le Centre de ressources, vous trouverez également le [formulaire d'inscription](#)¹⁴ et les [reçus d'impôts](#)¹⁵ : les parents d'enfants inscrits peuvent obtenir des crédits d'impôts pour activités physiques ou artistiques et culturelles. C'est aux animateurs d'offrir ce crédit.

Pour accéder aux outils du Centre de ressources, visitez le <http://scoutsducanada.ca/centre-de-ressources/>. Vous pouvez aussi contribuer au Centre de ressources en partageant avec nous vos meilleurs outils, en écrivant à infoscout@scoutsducanada.ca.

COMMUNICATIONS

INFOLETTRE

Chaque mois, vous recevrez notre infolettre *Scouts en action* dans laquelle vous retrouverez des articles sur l'actualité scoute, des nouveautés, des rabais et des concours.

SITE INTERNET

Visitez le site internet de l'Association des scouts du Canada afin de suivre nos actualités et d'accéder à de nombreuses ressources et informations : <http://scoutsducanada.ca/>

PAGE FACEBOOK

Suivez notre page Facebook sur laquelle vous retrouverez des nouvelles inédites du monde du scoutisme et du plein air, des astuces, des rappels et bien plus encore. Vous voulez rester informés ? [Association des Scouts du Canada](#)

¹³ <http://scoutsducanada.ca/centre-de-ressources/>

¹⁴ <http://scoutsducanada.ca/wp-content/uploads/2014/08/Formulaire-ASC-VF.pdf>

¹⁵ <http://scoutsducanada.ca/formulaires-administratifs/>

SERVICES OFFERTS AU CENTRE NATIONAL

- ✓ Service à la clientèle
- ✓ Assurances
- ✓ Location d'une salle de réunion
- ✓ Prêt de matériel
- ✓ Bibliothèque et archives
- ✓ Conservation d'objets du patrimoine



FONDATION NATIONALE DES SCOUTS

La [Fondation](#)¹⁶ appuie financièrement le développement du mouvement scout francophone du Canada et soutient les projets ainsi que les programmes s'adressant aux jeunes scouts. Elle contribue au rayonnement et au leadership du scoutisme en récoltant des fonds et en les redistribuant aux districts et aux groupes scouts.



Pour en savoir plus ou faire un don, visitez le [site web de la Fondation](#)¹⁷ et sa page Facebook.

[f Fondation nationale des scouts](#)

¹⁶ <https://fondationscouts.ca/>

¹⁷ <https://fondationscouts.ca/>

SECTION DU DISTRICT -À VENIR-

PROTECTION DES JEUNES -CODE DE CONDUITE

L'Association des scouts du Canada est un organisme de bonne réputation, et c'est pourquoi nous avons créé le présent code de conduite à l'intention de nos employés et de nos bénévoles. Si nos employés et nos bénévoles ont tous une importance et une individualité propre, nous formons tous collectivement un organisme soucieux d'agir dans l'intérêt supérieur des enfants et de leur famille. La sécurité, les droits et le bien-être des enfants que nous desservons sont au centre de nos activités quotidiennes. Nous développons des relations constructives avec les enfants dans le respect de limites raisonnables.

Nous ne tolérerons aucune inconduite de la part d'un employé ou d'un bénévole, surtout si elle porte atteinte au bien-être des enfants que nous desservons.

Une inconduite est un comportement inapproprié qui peut se manifester entre autres de l'une des façons suivantes :

- Communiquer avec un enfant en dehors du cadre normal des responsabilités ou des tâches d'un employé ou d'un bénévole, par exemple :
 - envoyer des lettres ou des SMS à caractère personnel à un enfant;
 - faire des appels téléphoniques personnels à un enfant;
 - avoir des communications personnelles par Internet avec un enfant (courriel, messagerie instantanée, sites de socialisation, clavardage, etc.);
 - envoyer des cadeaux personnalisés à un enfant.

Note : On ne parle pas d'inconduite lorsqu'une personne remet une carte de remerciement, une carte d'anniversaire, une carte de souhaits ou un petit cadeau à un enfant, pourvu que ce geste soit considéré raisonnable dans les circonstances, que pareils gestes ne se cumulent pas pour donner un nombre excessif et que ces échanges se fassent au sein même du lieu de pratique du scoutisme, en présence d'autres personnes et au su de l'organisme.

- Offrir à un enfant de le raccompagner sans autorisation.
- Passer du temps avec un enfant en dehors des activités prévues (à moins qu'il ne s'agisse d'une activité découlant d'une initiative parentale et que l'organisme soit mis au courant de cette activité et l'ait préalablement approuvée).
- Favoritisme envers un enfant.
- Raconter des blagues obscènes à un enfant.
- Montrer à un enfant du matériel pornographique ou sexiste (affiches, dessins animés, dessins, calendriers, revues, photos, etc.) ou afficher ce matériel bien en vue.

- Prendre des photos d'un enfant à l'extérieur du cadre des activités scoutées. Les photos doivent rapidement être transférées sur une plateforme d'entreposage électronique appartenant au groupe ou au district et éliminées de l'appareil.

N.B. Aucune photo d'enfant ne devrait se retrouver sur un site internet personnel, un média social personnel ou une plateforme d'entreposage électronique personnelle d'un bénévole.

Les bénévoles et les employés de l'Association des scouts du Canada doivent :

- respecter en tout temps les politiques et les procédures de l'organisme dans leurs rapports avec des enfants;
- traiter les enfants avec respect et dignité;
- prendre au sérieux toute allégation ou suspicion d'inconduite sexuelle;
- tous les bénévoles et les employés ont le devoir de signaler de telles allégations ou suspicions;
- suivre les procédures établies au moment de signaler des allégations d'inconduite ou d'infraction aux politiques internes;
- songer aux résultats finaux de tout comportement ainsi qu'à la réaction d'un enfant à toute activité, conversation ou interaction, de manière à éviter de l'embarrasser, de lui faire honte ou de l'humilier;
- poser, respecter et maintenir des limites avec tous les enfants.

Les bénévoles et les employés de l'Association des scouts du Canada ne doivent pas :

- se livrer à une activité qui menace la sécurité d'un enfant ou qui rend un enfant mal à l'aise;
- se livrer à une activité qui va à l'encontre du mandat, des politiques ou du code de conduite de l'organisme;
- faire des remarques, des commentaires ou des blagues à caractère suggestif, obscène ou sexuel à un enfant ou au sujet d'un enfant;
- avoir avec un enfant des contacts physiques qui le rendent mal à l'aise ou qui dépassent des limites raisonnables;
- faire leur propre enquête sur des allégations ou des suspicions d'inconduite sexuelle; Les bénévoles et les employés ont le devoir de signaler, et non d'enquêter;
- placer un enfant en situation de vulnérabilité par rapport à qui que ce soit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisme;

- offrir à un enfant un traitement « particulier » qui n'entre pas dans le mandat de l'organisme ou qui placerait (ou donnerait l'impression de placer) un enfant dans une situation où il risquerait de se faire exploiter.

Les bénévoles et les employés de l'Association des scouts du Canada doivent s'assurer :

- que les activités auxquelles ils se livrent avec un enfant sont annoncées aux parents ou approuvées par ceux-ci et qu'elles sont connues du chef d'unité ou chef de groupe; aucun rapport avec un enfant ne doit être gardé secret; au contraire, ces rapports doivent être transparents;
- que leurs activités ne pourraient pas être jugées inappropriées aux yeux d'un observateur raisonnable;
- que leurs activités ne risquent pas de nuire à la réputation de l'organisme;
- que leurs activités ne pourraient pas, aux yeux d'un observateur raisonnable, être jugées dangereuses pour la sécurité ou l'intégrité personnelle d'un enfant;
- que leurs activités ne risquent pas de rendre un enfant mal à l'aise;
- que leurs activités ne risquent pas de paraître inappropriées aux yeux de l'organisme, de la famille de l'enfant ou du public.

Tout manquement au code de conduite de la part d'un employé ou d'un bénévole fera l'objet d'une enquête et entraînera des mesures disciplinaires s'il y a lieu. Les conséquences ou les mesures disciplinaires à imposer seront déterminées par la direction, en fonction de la nature et de la gravité de l'incident.

J'accepte de me conformer au code de conduite de l'Association des scouts du Canada.

Signature de l'employé ou du bénévole

Date

Signature du responsable immédiat

Date

Pour connaître le processus de signalement d'une inconduite ou pour trouver de l'aide et des ressources, consultez la section **Protection des jeunes** de notre site Web. Tous les politiques en matière de protection des jeunes se retrouveront dans cette même section.

GESTION DU RISQUE ET ASSURANCES

Un certain risque est associé à la pratique du scoutisme puisque l'éducation s'y fait par le jeu, l'action et le plein air. Il ne signifie pas qu'il faille éliminer toutes les activités qui comportent des risques, mais plutôt qu'il convient de bien mesurer ceux-ci et de savoir les prévenir. Pour en savoir plus, consultez le [Guide de gestion du risque](#)¹⁸ du Centre de ressources ou communiquer directement avec le Centre national.

Avant de partir en camp, chaque unité doit remplir un plan de camp pour planifier ses activités, mais également pour prévenir au maximum les risques et pour faciliter les procédures liées aux assurances.



L'Association des scouts du Canada détient une assurance responsabilité civile et accident valides pour ses membres en cas de poursuite pour blessures corporelles, dommages matériels ou autre préjudice causé **à autrui durant une activité scoute**. Pour en savoir plus sur la responsabilité civile visitez [Éducaloi](#)¹⁹.

¹⁸ <http://scoutsducanada.ca/gestion-des-risques/>

¹⁹ <http://www.educaloi.qc.ca/capsules/la-responsabilite-civile>.

DANS LA SECTION ASSURANCES²⁰

DU CENTRE DE RESSOURCES, VOUS TROUVEREZ LES DOCUMENTS SUIVANTS :

1. CERTIFICAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

[Le certificat d'assurance responsabilité civile générale²¹](#) est la preuve que l'on détient une assurance responsabilité civile.

Le terrain est-il assuré ?

Lors de la location ou de l'emprunt d'un local/terrain, il est important de vérifier que les propriétaires des lieux et des biens aient aussi une assurance responsabilité civile, au cas où un incident surviendrait par suite d'une négligence de leur part. Le propriétaire doit également aviser son assureur de la venue d'un groupe, si ce n'est pas une pratique courante pour lui.

2. FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'ASSURANCE

Si un partenaire exige une preuve d'assurance en responsabilité civile en vue d'une activité, vous devez remplir le formulaire *Demande de certificat d'assurance* et le transmettre par courriel à infoscout@scoutsducanada.ca ou par télécopieur au 514 254-1946, **10 jours avant** la période de couverture demandée. Cette demande vous permet de valider que votre activité spéciale est assurée et de couvrir des personnes ou organismes supplémentaires.

3. RAPPORT D'INCIDENT/ACCIDENT (MARCHE À SUIVRE)

Lorsqu'un incident survient, il faut remplir le formulaire *Rapport d'incident et d'accident* et le transmettre par courriel à infoscout@scoutsducanada.ca ou par télécopieur au 514 254-1946, **dans les 48 heures, même si personne n'a été blessé**. Pour une personne mineure, veuillez faire signer les parents ou tuteurs et leur remettre une copie. Dans le cas de réclamation, l'assureur communiquera ensuite avec la personne accidentée ou les parents. *Notez que les assurances personnelles ont priorité sur l'assurance accident de l'ASC.*

À quoi sert le rapport?

- Le rapport sert pour l'assurance accident et l'assurance responsabilité civile.
- Il sert à prouver que l'incident est arrivé lors d'un événement scout.
- Il permet d'aviser les parents de ce qui est arrivé à leur enfant.
- Il permet de rassembler l'information rapidement ; les informations recueillies peuvent être mises en commun pour identifier des anomalies ou des tendances.
- Le rapport offre une certaine protection en cas de poursuite ultérieure.

4. ASSURANCE DE BIENS MATÉRIELS

Il est recommandé d'assurer ses biens matériels. Il est impératif, pour les biens empruntés ou loués, de vérifier si le propriétaire a déjà une assurance et de prendre une assurance sur les valeurs de remplacement (dommages directs).

²⁰ <http://scoutsducanada.ca/la-gestion-de-risques-et-les-assurances/>

²¹ <http://scoutsducanada.ca/wp-content/uploads/2012/10/Certificat-ASC.pdf>

TRANSPORT ET ASSURANCE

La police d'assurance responsabilité civile de l'Association des scouts du Canada couvre les véhicules pour lesquels il n'est pas propriétaire durant les activités scouts mais **à titre excédentaire seulement**.

VÉHICULE PERSONNEL

Les adultes membres de l'Association qui transportent des jeunes, des animateurs ou du matériel dans leur véhicule dans le cadre d'activités scouts le font à leurs propres risques étant donné que leurs assurances personnelles interviendront en premier.

Aucun dédommagement n'est prévu pour le remboursement d'une franchise ou pour des pertes monétaires consécutives à un dommage causé à un véhicule conduit dans de telles circonstances.

L'Association suggère aux bénévoles qui utilisent leur véhicule pour des activités scouts d'avoir une couverture minimale de 1 million\$ en responsabilité civile.

VÉHICULE LOUÉ

L'assurance responsabilité civile de l'Association couvre les véhicules loués pour moins de 30 jours **à titre excédentaire seulement**. Le contrat de location doit mentionner le nom de l'Association et peut mentionner le nom de la personne qui loue.

Si vous êtes un bénévole, propriétaire d'un véhicule, vous n'aurez pas d'obligation de contracter l'assurance du locateur. Par contre, votre assurance agira en premier si vous avez une collision ou subissez des dommages au véhicule loué. L'assurance des non-propriétaires des scouts entrera en vigueur seulement que pour défrayer les coûts excédentaires de votre propre police.

Si vous êtes un bénévole ayant un permis de conduire valide, mais ne possédez pas de véhicule, vous n'aurez pas le choix d'acheter l'assurance du locateur. En ce cas, si vous avez une collision ou subissez des dommages au véhicule loué, c'est cette police qui interviendra en premier. L'assurance des non-propriétaires des scouts entrera en vigueur seulement que pour défrayer les coûts excédentaires de la police du locateur.

SECTION DU DISTRICT -À VENIR-

UN TRÈS SINCÈRE MERCI!

L'Association des scouts du Canada vous remercie de votre engagement et vous souhaite la bienvenue dans le monde du scoutisme. Nous croyons que ce guide contribuera à vous donner les outils nécessaires afin que cette expérience soit des plus satisfaisantes autant pour vous que pour les jeunes.

Vous pouvez être fier ; ce sont des bénévoles comme vous qui contribuent à créer un monde meilleur jour après jour.

Encore une fois merci de votre dévouement, nous espérons que vous saurez trouver tout le soutien dont vous pourriez avoir besoin auprès de notre organisation et de nos membres.

Rédaction et mise en page

Andréanne Marcotte Piché

Contenu

Claude Corbeil

Myriam D'Auteuil

Andréanne Marcotte Piché

Révision

Geoffroy Desautels

David Labrosse

Contribution

L'Association des scouts du Canada tient à remercier les districts d'avoir partagé leur matériel.

L'Association remercie également Scouts Canada d'avoir mis à notre disposition certains de leurs documents.

Pour télécharger ce document :

http://scoutsducanada.ca/wp-content/uploads/2015/08/Guide-de-bienvenue_2015.pdf

Le genre masculin est utilisé dans ce document afin d'alléger le texte, mais il désigne aussi bien les femmes que les hommes.

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

7331, rue Saint-Denis

Montréal (QC) H2R 2E5

infoscout@scoutsducanada.ca

Activités	Date et heure	Endroit